
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 janvier 2017

DCM N° 17-01-26-3

Objet : Programme 2017 de travaux dans les parcs, jardins et espaces naturels.

Rapporteur: Mme AGAMENNONE

L'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des messins nécessite un programme d'investissements annuel, prenant en compte les suggestions des habitants et visant notamment à réaménager ou rénover certains espaces publics et équipements, à remplacer les mobiliers vétustes ainsi qu'à entretenir l'outil de travail des agents.

Dans le cadre du budget prévisionnel d'investissement 2017, il est prévu pour ce faire, un montant de 1 325 000 € T.T.C. qui se décompose de la façon suivante :

1. Aménagement d'une voie verte et de jardins familiaux : 440 000 € (1^{ère} tranche)

Les années 2014, 2015 et 2016 ont vu la réalisation d'un programme ambitieux de renaturation de la seille, entre le barrage de Magny et les Jardins Jean-Marie Pelt. La réalisation de ces travaux a occasionné le déplacement du sentier de promenade, et a nécessité le déplacement de parcelles de jardins familiaux.

En 2017, les travaux de renaturation (réalisés sur les berges et dans le lit de la rivière) étant maintenant terminés, il s'agira de réaliser une voie verte, longeant la Seille entre le Pont Lothaire et les 3 ponts de Magny, côté Sablon, en remplacement de l'ancien sentier. Par ailleurs, les parcelles de jardins familiaux, créées en 2016 le long de la promenade, seront aménagées (mise en place de clôtures, d'abris, réalisation d'allée, installation d'une éolienne pour l'arrosage...). Enfin, du mobilier (banc, corbeilles, panneaux informatifs sur la biodiversité restaurée) parachèvera l'ensemble.

2. Crédit d'impôt pour la recherche et développement : 200 000 €

Les jardins et promenades de différents quartiers bénéficieront de nouveaux équipements, de compléments de signalétiques, et les cheminements seront réaménagés afin d'améliorer leur accessibilité.

Les plantations seront aussi remodelées pour les mettre davantage en harmonie avec les nouvelles pratiques développées dans les espaces verts (zéro-pesticide, gestion différenciée) et pour permettre de les entretenir de façon plus économique et plus respectueuse de la biodiversité.

3. Création de Jardins Familiaux : 75 000 €

La Ville de Metz dispose actuellement d'un parc de 907 parcelles de jardins familiaux ouverts à la location pour les messins. L'ampleur de la demande et l'enjeu pour de nombreux ménages messins de disposer d'un espace à cultiver en milieu urbain ont conduit à intensifier le rythme de création et d'aménagement de nouvelles parcelles depuis 2012. Outre leur dimension sociale et vivrière pour des familles souvent modestes, les jardins familiaux contribuent à améliorer le cadre de vie des messins et doivent ainsi être considérés comme de véritables équipements urbains.

4. Restructuration et rénovation des aires de jeux et des terrains multisports dans divers quartiers : 220 000 €

La rénovation des aires de jeux se poursuivra dans tous les quartiers, en plus de celles qui seront réalisées dans le cadre du budget participatif. Les terrains multisports feront également l'objet de diverses remises en état.

5. Acquisition de bancs, corbeilles et mobilier divers : 80 000 €

Cet investissement va permettre de remplacer et compléter le parc de bancs, corbeilles, bacs de plantes, panneaux de jalonnement, etc. implantés sur le domaine public communal.

- Acquisition de bancs et corbeilles.....	50 000 €
- Acquisition de mobilier divers.....	30 000 €

6. Gestion du patrimoine arboré : 35 000 €

La gestion des 9 000 arbres d'alignement, des 23 000 arbres de parcs et des différents boisements de la ville, totalisant 74 hectares, rend nécessaire, chaque année, diverses interventions en vue de leur renouvellement : 35 000 €

7. Amélioration des conditions de travail et entretien de l'outil de travail : 165 000 €

Comme les années précédentes, divers petits équipements pour les équipes municipales d'entretien seront remplacés, les serres municipales et les réseaux d'arrosage bénéficieront de travaux d'entretien.

Par ailleurs quelques aménagements et rénovations dans les vestiaires et les bureaux seront entrepris.

Petit investissement (mobilier, matériel ...)	20 000 €
Entretien et rénovation des serres municipales	30 000 €
Rénovation et extension des réseaux d'arrosage automatique	15 000 €
Rénovation dans les vestiaires et les bureaux	100 000 €

8. Réfection du système de chauffage des Serres du Jardin Botanique : 110 000 € (1^{ère} tranche)

Les grandes serres de collection du Jardin Botanique datent de 1861. Bien que remaniés à de nombreuses reprises, les équipements de chauffage et de gestion climatique restent anciens et ne permettent plus une utilisation moderne et efficiente des serres, en accord avec les objectifs actuels de maîtrise de l'énergie. S'ajoute à cela le risque de perdre les collections botaniques en cas de panne du chauffage.

Il s'agira en 2017 d'une 1^{ère} tranche de travaux, le projet global étant estimé à 250 000 €. A noter que ces travaux s'inscrivent dans l'opération des 150 ans du Jardin Botanique, et que des subventions et des partenariats seront sollicités.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du 17 avril 2014 précisant les délégations consenties par le Conseil Municipal à Monsieur Le Maire au sens de l'article L2122-22 du code général des Collectivités Territoriales.

VU l'inscription au programme d'investissement 2017 des opérations afférentes à ces travaux,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE de réaliser les travaux et d'acquérir les fournitures pour un coût total estimé à 1 325 000 € T.T.C dont le financement est assuré au programme d'investissement 2017 :

- 1 525 000 € T.T.C dont le financement est assuré au programme d'investissement 2017 :

 - Aménagement d'une voie verte et de jardins familiaux : 440 000 €
 - Création, rénovation et mise en accessibilité PMR des espaces Verts dans les quartiers : 200 000 €
 - Création de Jardins Familiaux: 75 000 €
 - Restructuration et rénovation des aires de jeux et des terrains multisports dans divers quartiers : 220 000 €
 - Acquisition de bancs, corbeilles et mobilier divers: 80 000 €
 - Gestion du patrimoine arboré : 35 000 €
 - Amélioration des conditions de travail et entretien de l'outil de travail : 165 000 €
 - Réfection du système de chauffage des serres du Jardin Botanique : 110 000 €

DE CONFIER la réalisation de ces opérations aux entreprises et fournisseurs titulaires des marchés en cours ou le cas échéant de recourir aux consultations nécessaires menées conformément Décret N° 2016-360 du 25 mars 2016,

DE SOLICITER toutes les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée

Béatrice AGAMENNONE

Service à l'origine de la DCM : Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels
Commissions : Commission de Proximité et Cadre de Vie
Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ